

Budget Annexe SPANC 2022 Rapport de Présentation

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 102 180 €.

LES RECETTES 2022 :

chap.	Intitulé	RECETTES			écart en € BP à BP
		BP 2020	BP 2021	BP 2022	
002	reprise résultat antérieur	1 764,67	14 555,97	0,00	-14 556
70	ventes produits	74 999,33	82 100,00	101 600,00	19 500
74	Dotations subvention	10 200,00	32 858,00	0,00	-32 858
042	Opérations d'ordre	580,00	580,00	580,00	0
77	Recettes exceptionnelles		6,03		
	TOTAL Recettes	87 544	130 100,00	102 180,00	-27 920

Elles enregistrent une diminution de 27 920 € en raison de :

1/ l'absence de reprise de résultats n-1 compte tenu de la date du vote du budget primitif (l'année antérieure au budget). Pour rappel, le budget 2021 a été adopté le 18 février 2021 avec une reprise anticipée du résultat de fonctionnement excédentaire de 14 556 €.

2/ l'arrêt des subventions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour l'animation du service liée à la réhabilitation des installations (- 32 858 €).

Ces deux baisses sont partiellement compensées par une hausse de 20 400 € de la recette issue des redevances conséquence de l'augmentation des tarifs décidée le 25/11 dernier et de l'augmentation du nombre des prestations réalisées en lien avec le recrutement d'un nouveau contrôleur.

✓ **Les redevances ----- 101 600 €**

Il s'agit de l'ensemble des contrôles facturés sur les 33 communes à partir des nouveaux tarifs adoptés le 25 novembre dernier en matière de :

- Examen préalable de conception avec un objectif fixé à 70 pour 2022 (recette de 4 200 €)
- Contrôle de bonne exécution, avec un objectif fixé à 70 pour 2022 (recette de 6 300 €)
- Contrôle de diagnostic avec un objectif de 10 pour 2022 (recette de 1 000 €)
- Visites en cas de vente avec un objectif de 95 (recette de 19 000 €)
- Contrôles périodiques avec un objectif de 900 pour 2022 (recette de 72 000 €)

✓ **Une recette d'ordre pour l'amortissement d'une subvention -----580 €**
ayant sa contrepartie en dépenses d'investissement

Les recettes de fonctionnement 2022 permettent de financer les dépenses suivantes :

LES DÉPENSES 2022 :

		DEPENSES			
chap.	Intitulé	BP 2020	BP 2021	BP 2022	écart en € BP à BP
011	Charges générales	10 450,00	6 450,00	5 800,00	-650
012	Charges de personnel	72 290,00	79 720,00	81 170,00	1450
042	Amortissements	1 894,00	1 894,00	10 524,00	8630
65	créances admises en non valeur	300,00	300,00	300,00	-00
67	Charges exceptionnelles	100,00	736,00	100,00	-636
68	Provisions créances douteuses			420,00	
023	virement à la section d'investissement	2 510,00	41 000,00	3 866,00	
	TOTAL Dépenses	87 544	130 100,00	102 180,00	-27920

Les dépenses se subdivisent dans les cinq grands chapitres suivants :

① Les charges à caractère général ----- 5 800 €

Elles recouvrent les frais de fonctionnement du service en téléphonie, location vêtement de travail, assurance, entretien de véhicule, location batterie du véhicule électrique pour un total de 5 800 € en 2022.

② Les charges de personnel ----- 81 170 €

Il s'agit du remboursement effectué par le budget annexe pour les charges de personnel des agents du service SPANC supportées par le budget général.

Avec la reprise des résultats de 2021 qui interviendra en mai/juin, les charges de personnel intégreront la création d'un poste de technicien pour atteindre 2,8 ETP soit 3 techniciens SPANC. Ce recrutement va permettre de répondre à la demande de contrôles et d'assurer les contrôles sur le territoire de l'ex CCHL. En effet, à partir de cette année 2022, il est prévu de ne plus faire appel au SIAEPAC de la Fontaine Rouillée dans le cadre des contrôles de bonne exécution et les visites en cas de vente sur le territoire de l'ex CCHL (3 000 € budgété en 2021).

③ Les opérations d'ordre concernant les dotations aux amortissements----- 10 524 €

Elles constituent une part de l'autofinancement permettant le renouvellement des matériels et progressent compte tenu de l'amortissement opéré sur le logiciel acquis en 2021.

④ Les autres dépenses ----- 820 €

Elles comprennent des charges exceptionnelles pour 100 € pour l'exercice 2021, et pour l'exercice 2022, une provision de 300 € pour l'admission à la demande du comptable de créances devenues irrécouvrables ainsi qu'une provision de 420 € constituée sur la base de 25% des impayés au 31/12/2020 à la demande du trésorier.

⑤ Le virement à la section d'investissement 3 866 €

La section d'investissement 2022 s'équilibre en dépenses et en recettes à 14 390 €

LES RECETTES 2022 :

1 – une recette d'ordre, contrepartie des dépenses de fonctionnement.

Il s'agit de l'amortissement des biens renouvelables 10 524 €

2 – le virement de la section de fonctionnement (autofinancement) 3 866 €

LES DÉPENSES 2022 :

Les recettes permettent de financer des dépenses d'équipement nouveau à hauteur de 14 390 €.

chap.	Intitulé	DEPENSES		
		BP 2020	BP 2021	BP 2022
001	Reprise résultat antérieur			
205	Logiciel	6 645,00	12 000,00	
2183	Matériel informatique		1 300,00	
2188	Matériel divers		29 293,00	13 810,00
040	Opérations d'ordre	580,00	580,00	580,00
45	Reversement aux particuliers des aides à la réhabilitation	96 620,00	51 000,00	
	TOTAL	103 845	94 173,00	14 390,00